

Section 04 du Comité national de la recherche scientifique

Procès-verbal de la session de printemps 2012

La session de printemps 2012 de la section 04 s'est tenue du lundi 11 au mercredi 13 juin. C'était la dernière du mandat 2008-2012, avant le renouvellement de ses membres. On trouvera à la suite un compte-rendu des discussions qui ont eu lieu ainsi qu'une liste résumée des dossiers qui ont été examinés.

DISCUSSIONS ET INTERVENTIONS

N.B. : Les propos prêtés aux représentants des tutelles qui sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique, n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions scientifiques de département.

Concours

Christophe Salomon fait un bilan des jurys d'admission des concours DR à l'INP auxquels il a participé. Les listes établies par les jurys d'admissibilité ont été arrêtées en ne laissant que deux noms après la barre. Pour les jurys des concours CR, M. Pinton, directeur de l'INP avait comme philosophie qu'il n'était pas utile de remettre en cause le travail et donc le classement des jurys d'admissibilité. Par contre les affectations n'ont pas été évoquées pendant la réunion.

Bilan sur l'évaluation des unités

Isabelle Robert-Philip explique que les experts étrangers des comités AERES ont besoin d'être informés sur le système français et que cela fait perdre du temps. On manque de représentants ITA et cela ne permet pas d'évaluer correctement les problèmes de ces personnels. P. Gilliot fait le point sur les évolutions de l'AERES et sur le fait qu'une représentation des sections secondaires et des ITA a été demandée. K. Beroff et I. Robert-Philip appuient le fait que les rapports AERES ne contiennent pas certaines informations qu'on ne peut obtenir que lors d'une visite du laboratoire.

Bilan sur les évaluations de chercheurs

Les évaluateurs devraient avoir accès à l'ensemble des dossiers des chercheurs de la section, pour les demandes de PES par exemple.

Parmi les autres points : l'évolution du règlement est évoquée. On parle également de la situation des demandes d'accueil en délégation. On note le contraste entre l'intérêt de cet outil et les conditions de leur examen par les sections. Une motion est rédigée :

« La section 04 tient à réaffirmer l'intérêt des accueils en délégation d'enseignants-chercheurs au CNRS. Elle souligne que l'organisation de l'examen des dossiers doit être améliorée, de même que la communication aux candidats des informations sur la manière dont les dossiers sont traités par les sections et l'administration. »

Philippe Balcou fait remarquer l'abandon dommageable de la notion de parité entre représentants du personnel et de la direction dans certaines instances.

Intervention de M. Pinton directeur de l'INP

L'intervention de M. Pinton en session de la section 04 est la première depuis sa nomination à la tête de l'INP. Elle débute par une question de Jacques Robert sur l'avenir du CNRS. Jean-François Pinton explique qu'il n'y a pas encore de feuille de route et que les périmètres des ministères ne sont encore pas connus. De même la répartition de moyens du CNRS pour 2013 n'est pas établie, il faut une réflexion sur le sujet. C. Salomon remarque que les concours de recrutement restent de haut niveau mais qu'une baisse d'effectifs fait courir le risque du non recrutement de personnes de qualité. J.F. Pinton répond que le taux de renouvellement tend vers 3-4 % à l'INP avec une baisse de 30% d'une année sur l'autre en 2012. À une question de Philippe Balcou sur la RGPP, il répond que ce point est passé en dessous de la pile des priorités, le CNRS ayant déjà fait sa part. P. Balcou remarque ensuite que la fusion des services de contrats européens de l'université et du CNRS à Bordeaux provoque des inquiétudes et J.F. Pinton répond qu'il sera sûrement nécessaire de rationaliser leur fonctionnement. S. Grandet évoque la crainte de la construction de plateformes où seraient versés les ITA des labos. À une question de K. Beroff sur la PES et sur leur faible taux de demandes, J.F. Pinton répond que tout de même 30 à 40% des chercheurs l'ont obtenue en cumulé sur plusieurs années. J. Robert et A. Matzkin soulignent la non-uniformité des procédures entre sections.

J.F. Pinton interroge la section au sujet de ses promos DR2 : doit-on poursuivre l'effort pour augmenter leur nombre ? P. Bouyer explique que si on le diminue, le bouchon des chercheurs en attente de promotion va se reformer. Et le niveau de frustration remontera immédiatement. A. Matzkin explique que le bouchon n'est d'ailleurs pas résorbé. J.F. Pinton demande ce que pense la section des recrutements de DR externes. C. Salomon pense qu'il manque un « start-up package » pour faire venir des candidats externes. Ces derniers utilisent le CNRS souvent pour faire monter la pression dans leur pays d'origine. P. Balcou explique que la procédure est mal adaptée car il y a concurrence entre collègues évalués souvent et dossiers de personnes qui sont mal connues. J.F. Pinton pense qu'il faut se faire aider par les universités pour les packages et que le CNRS est fort pour les recrutements juniors de CR (meilleurs concours qui soient) et moins bon pour les seniors.

P. Balcou évoque la chute des supports inter-instituts, pour les labos inter-disciplinaires et J.F. Pinton réplique que ce débat est ancien, le nombre de postes et les crédits diminuant, chacun essaye de préserver ce qui est le plus performant pour la communauté. P. Bouyer parle du problème de recrutement pour les labos interdisciplinaires qui voient se restreindre leurs recrutements sur une section unique.

K. Beroff pose la question des changements d'affectation par les jurys d'admission. J.F. Pinton dit que le but du jeu est que les recrutements fonctionnent bien. Il veut regarder ce qui s'est passé ces dernières années. Il demande si la section a fait la même chose. C. Salomon explique qu'on peut se baser sur les passages CR1 i.e. le travail de la section précédente. Il chiffre à 10% le taux d'échecs, même s'il y a peu de cas de refus de passage. J.F. Pinton répond qu'il serait intéressant de voir quels sont ces cas, même avec un passage, et qu'ils mériteraient d'être transmis à l'institut.

J.F. Pinton demande s'il y a des recrutements de MC sur des postes de CR. I. Robert-Philip évoque les bouchons à venir sur les postes de professeurs dans les universités.

J.F. Pinton parle de l'AERES qui veut discuter sur des échanges avec le CNRS. La participation des ITA aux comités de visite n'est pas facile à rétablir. Néanmoins, elle est utile car le passage du représentant ITA permet de faire remonter des infos à la section. Les sections réclament qu'on ne sépare pas les chercheurs des ITA dans l'évaluation

J.F Pinton termine son intervention par quelques informations : il n'y aura plus de convention non plus entre CNRS et labos mais entre CNRS et site ; il n'y aura pas de mouvement ou de déplacement de personnels hors du siège ; dans la cadre du FP7, les montants financiers seront importants l'année prochaine ; l'INP va aider les jeunes à préparer leurs ERC.

Intervention de Mme Schmidt-Lainé directrice de l'INSIS

Mme Schmidt-Lainé directrice de l'INSIS, débute son intervention en répondant à une question sur les changements en cours dans l'organisme. Elle explique que depuis deux ans il y a une réflexion sur la politique de site. Il y a aussi une revue en cours des IRT, des IEED, des SATT. Les deux premiers types de structures impactent fortement l'ingénierie. Il y a donc un travail sur la manière dont on les réinstalle. Plusieurs défauts des IRT ont été soulignés en particulier en termes de déséquilibre du partenariat avec le CNRS. La ministre a clairement indiqué sa volonté de changer cela.

En matière de gestion des contrats, il y a réclamation d'une augmentation des *overheads* qui coutent de l'ordre de 20 M€ au CNRS. À une question de P. Balcou sur la facturation interne, C. Schmidt-Lainé répond qu'il faut une contribution de chaque personne au budget du labo.

P.Balcou pose la question du soutien de la photonique par l'ISIS et la 08. C. Schmidt-Lainé explique que les études menées récemment montrent qu'il y a une forte pression sur la photonique justement.

T. Huet réplique que parmi les mots clefs de cette section on trouve « composants » et qu'il manque « ONL » qui n'y trouve pas son compte. P. Balcou pense qu'il y a un trou thématique entre la 04 et la 08. C. Schmidt-Lainé répond que cette section trouve qu'elle recrute beaucoup pour la physique. J. Robert constate qu'il y a eu déplacement des thématiques entre 04 (photons), 06 (matériaux) et 08 (composants) en ce qui concerne la photonique. P. Bouyer pense que le LCF ne se reconnaît pas dans les mots clefs de la 08 alors qu'il y a de nombreux chercheurs de cette section dans ce labo. Il manque des thématiques dans les membres de la 08 C. Schmidt-Lainé répond qu'il faudra voir cela dans le travail de nomination des futurs membres de la section.

P. Ghendrih estime que c'est un signal bienvenu pour la fusion magnétique que d'avoir des postes fléchés sur ces thématiques. Il rappelle l'expérience malheureuse du poste des maths sur un labo INSIS. C. Schmidt-Lainé estime qu'il vaut mieux coloriage plutôt que fléchage car cela ne bloque pas un poste et permet son report éventuel.

DOSSIERS TRAITÉS

La section traite la liste suivante de dossiers pendant la session.

- Changements d'affectation : 4 dossiers
- Éméritats (1ère demande et renouvellement) : 6 dossiers
- Évaluations (à vague) de chercheurs : 26 dossiers

- Évaluations (mi-vague) suite à demande de réexamen : 2 dossiers
- Reconstitutions de carrière : 11 dossiers
- Renouvellements de mise à disposition : 2 dossiers
- Avis de pertinence sur un projet d'association de laboratoire au CNRS : 2 dossiers
- Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS : 2 dossiers
- Renouvellements de GdR : 1 dossier
- Expertises de projets, suivi, intégration d'équipe ou restructuration : 6 dossiers
- Changements de direction d'unité : 8 dossiers